

Une remorque pratique Complète les installations fixes



Une déchèterie mobile, rapidement installée et déplacée.

Si tu ne vas pas dans les déchèteries, les déchèteries viennent à toi. Sepra environnement a conçu une déchèterie mobile qui vise deux objectifs : soit remplacer, partiellement ou totalement, une installation fixe qui est en

travaux ; soit proposer un service itinérant dans des quartiers très urbanisés ou des espaces ruraux peu habités. Le visiteur remplit les bennes de différentes tailles et l'ensemble peut être vidé tous les soirs dans une "vraie" déchèterie.

Des commandes ont été honorées pour la Réunion, la Guadeloupe et la Martinique. Et en métropole, la communauté de communes de Marcigny, Saône-et-Loire, va utiliser *Moving tri* pendant la période d'entretien et d'amélioration de sa déchèterie fixe. Sans doute un concept à décliner...

Nettoyer la mer ? Commençons par les plages

« Jeter par terre, c'est jeter à la mer » : à l'occasion de sa 19^e campagne de nettoyage des plages, l'ONG Surfrider sensibilise sur les gestes en amont qui ont un impact sur le milieu marin, alors que les plages ont été envahies de déchets lors des tempêtes de cet hiver. L'ONG, dont le siège se situe à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), appelle chaque année les bénévoles à participer à des collectes de déchets sur les plages, mais aussi sur les berges des rivières et des lacs. Ce programme Initiatives Océanes est parrainé par l'ex-champion du monde de football, Bixente Lizarazu. Le champion du monde explique : « *La nouveauté cette année réside dans le fait que nous avons essuyé une série d'intempéries, les plages ont été envahies de déchets soulevés au fond de l'océan par la houle.* »

Élimination des déchets d'exploitation des navires Haropa-Port du Havre subventionne pour 600 000 €

Depuis 2003, la Directive européenne 2000/59/CE impose aux navires de déposer dans les ports leurs déchets d'exploitation ou de payer une redevance spécifique s'ils souhaitent les conserver pour les déposer dans un autre port. Haropa-Port du Havre a mis en place dès 2004 un système de contrôle des déchets et résidus via son logiciel E-Coport, actuellement intégré dans le guichet unique Swing. La gestion opérationnelle des collectes était alors confiée à des sociétés spécialisées privées, agréées par l'autorité portuaire. Aujourd'hui, Haropa-Port du Havre participe aux investissements et reverse, dans la filière de collecte spécialisée, une partie de la redevance payée par les navires qui ne déposent pas leurs déchets dans le port.

Au terme d'un appel à projets, quatre entreprises locales lauréates ont ainsi

été sélectionnées par le GPMH (Grand port maritime du Havre) pour se partager une subvention exceptionnelle de 600 000 € attribuée pour une durée de trois années :

- Bataille/Gardet Bézenac pour l'achat d'un véhicule dédié à la collecte des déchets liquides ;
- Ipodec Normandie (filiale de Veolia) pour l'acquisition et le déploiement sur le port de 20 déchèteries mobiles adaptées à la gestion des déchets solides et construction d'un centre de tri dédié ;
- SWC (Service Waste Collection, Sarp Industries) pour l'achat d'une barge de 400 m³ dédiée à la collecte des déchets d'exploitation liquides et de cuves de stockage à terre ;
- Unifer pour le développement, l'acquisition et le déploiement sur le port de bennes sélectives dédiées à la gestion des déchets solides.



Dédiée à la collecte des déchets d'exploitation liquides, la barge de 400 m³ de SWC, Service Waste Collection, Sarp Industries.

Label Pavillon bleu 94 ports de plaisance en 2014

Le label Pavillon bleu récompense l'éducation à l'environnement, la prévention des pollutions et une bonne gestion des déchets. Cette année, il flottera sur 94 ports de plaisance français, sur un total de 220. Deux ports continentaux obtiennent pour la première fois ce label : Monthermé dans les Ardennes, sur la Meuse, et Saint-Sauveur à Toulouse, sur la canal du Midi.

L'organisation d'une collecte sélective de déchets ménagers et de déchets spéciaux est un des critères essentiels pour l'obtention du label. Parmi les initiatives locales annoncées cette année, le programme Pavillon bleu recense une action de collecte des déchets à Saint-Vaast-La-Hougue (Manche) avec le club de plongée.